

Lorient Agglomération Express

La lettre interne de Lorient Agglomération

▶ ÉVÈNEMENT

LES VIDÉOS BRETAGNE SUD PLÉBISCITÉES SUR LE WEB



Afin de promouvoir la destination Lorient Bretagne Sud, Lorient Agglomération et l'Office de tourisme ont produit durant plus de deux ans une soixantaine de vidéos diffusées sur de nombreux sites web, comptes Facebook, chaînes YouTube et même compte LinkedIn. Aujourd'hui, ces vidéos ont comptabilisé plus d'un million de vues, notamment grâce au crosspostage, récente fonctionnalité proposée par Facebook qui facilite le partage et permet aux vidéos d'atteindre une nouvelle audience.

De la petite mer de Gâvres, au village de Poul Fetan à Quistinic en passant par les remparts d'Hennebont, l'île de Groix ou la criée du port de pêche à Lorient, ce sont au total près de 170 lieux de tournages qui ont été sélectionnés. Ils permettent de découvrir la richesse du territoire sous le prisme de « *l'inattendu* » et de présenter les multiples activités et émotions à découvrir. Traduites en anglais et sous-titrées pour les malentendants, les vidéos sont disponibles pour être utilisées gratuitement pour toute

opération promotionnelle et par tous les acteurs du territoire : particuliers, hébergeurs, restaurateurs, institutionnels...

L'ensemble des 60 vidéos, d'une durée de 30 secondes à 3 minutes, ont été réalisées par la Lyo Production (Lorient) associée au scénariste et réalisateur Pierre Schumacher. Certaines sont thématiques (la vie la nuit, la plage des 4 saisons, de l'iode dans vos affaires, Lorient La Base, le Festival Interceltique, A cheval...) et introduites par un time-lapse (séquence accélérée), d'autres racontent les communes de Lorient Agglomération sur le ton narratif d'une carte postale pour mettre en avant le caractère unique de chacune d'entre elles. Un film de 13 minutes intitulé « *Par tous les temps* » complète la collection et propose une approche plus poétique au fil des 4 saisons sur le principe japonais du haïku (petit poème).

Retrouvez toutes les vidéos sur la chaîne Youtube de Lorient Agglomération.

▶ BRÈVES

ÉNERGIE

UN SOUTIEN À L'ISOLATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté ont été désignées lauréates d'un programme national pour les économies d'énergie. Il permet de déclencher un financement de 400 000 euros afin de mener une campagne d'isolation thermique des bâtiments publics. Des actions de sensibilisation pour mobiliser les communes et une phase de recensement des bâtiments puis de diagnostics thermiques seront menées. Par la suite, des travaux adaptés seront mis en œuvre via des marchés groupés. L'enveloppe budgétaire permettra également l'achat de matériels de mesure (instrumentation, logiciel de suivi...). Les deux intercommunalités poursuivent ainsi le travail mené sur la thématique de l'énergie depuis plusieurs années en accompagnant, déjà, les communes membres de leur territoire.

QUALITÉ DE L'EAU

LES HAIES BOCAGÈRES RECONSTITUÉES

Dans le cadre de sa prise de compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), Lorient Agglomération porte sur son territoire le programme « Breizh Bocage » dont l'objectif est de créer ou reconstituer des haies bocagères afin de restaurer la qualité de l'eau en évitant le ruissellement. Il s'adresse à tous les habitants du territoire, professionnels et particuliers. Compte tenu de l'importance de ces enjeux, les projets éligibles sur le territoire sont entièrement financés par des aides publiques proposées par le Fond Européen FEADER, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental du Morbihan et Lorient Agglomération. 3,4 km de haies ont été créés sur le territoire lors de la campagne 2018-2019 et 4 km environ seront plantés durant cet hiver.

Contact : Coralie Vautier.
Tél : 02 90 74 74 91

UN ACCÈS FACILITÉ POUR LE PUBLIC



Afin de faciliter l'accueil du public sur l'île de Kerner à Riantec, Lorient Agglomération mène des travaux pour la réalisation d'un stationnement dédié aux personnes à mobilité réduite et la création d'une aire de retournement pour les cars. Du fait de sa situation au cœur de la petite mer de Gâvres, le site attire en effet de nombreux visiteurs séduits par ce lieu de promenade, la pêche à pied ou les animations menées autour de l'environnement. La première phase de ces travaux se déroulera jusqu'au vendredi 21 février. L'accès à l'île de Kerner sera interdit aux voitures et aux piétons jusqu'à la mi-mars. En raison des grandes marées, un dispositif spécial sera mis en place pour permettre aux piétons de traverser la zone de chantier les 10, 11 et 12 février.

UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE TICKETS À LA GARE



Un distributeur automatique de titres de transport CTRL est en service dans le hall de la gare Lorient Bretagne Sud depuis le 24 janvier. Cette borne en libre service permet aux voyageurs d'acheter facilement et rapidement des tickets de transport sur le réseau de bus ou de bateau de la CRTL (1 voyage, 10 voyages, journée), de recharger directement leur carte KorriGo pour renouveler leur abonnement mensuel ou annuel, et de régler les procès-verbaux éventuels. Le distributeur est accessible pendant les horaires d'ouverture de la gare et accepte uniquement le paiement par carte bancaire. Le coût total de l'installation de ce nouvel outil au service des voyageurs s'élève à 30 000 euros financés par Lorient Agglomération.

UN 3EME ATELIER A L'AGGLO

Dans la continuité des deux précédents événements issus du Schéma Territorial du Numérique, Lorient Agglomération organise le 12 février un atelier sur le thème du développement durable. La matinée débutera par une table ronde animée par Jacques-François Marchandise de la Fondation Internet Nouvelle Génération. Par la suite, les participants sont invités à parcourir les quatre ateliers qui traiteront notamment du recyclage numérique, du développement des data-centers à impact raisonné et des bonnes pratiques à adopter.

Ateliers du numérique #3, mercredi 12 février de 9h à 12h à la Maison de l'Agglomération à Lorient.

AGENDA

Mercredi 12 février

Journée numérique & développement durable

Maison de l'Agglomération

Jeudi 5 mars

Signature de la convention de partenariat avec les organismes HLM

Maison de l'Agglomération

LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

En adoptant son plan climat air énergie territorial (PCAET), Lorient Agglomération s'est fixé comme objectif de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre. Cet objectif ne pourra être réalisé qu'en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.



Le développement des déplacements en bus et en vélo fait partie des moyens pour atteindre les objectifs du PCAET

Débrouillards ont été sollicités. Une tournée des communes a eu lieu au deuxième trimestre 2018 afin de nourrir le plan d'actions.

Orientations et actions

Le PCAET s'articule autour de 9 orientations dont la réduction de l'impact des déplacements, la construction d'un habitat économe en énergie, l'économie des ressources, le développement des énergies renouvelables ou encore le soutien à une agriculture et une alimentation durable. On retrouve pour chacune d'entre elles des actions à mener, plus de 200 au total. Ces neuf orientations balaisent transversalement 4 thématiques : les émissions de gaz à effet de serre (GES), la consommation d'énergie, l'adaptation au changement climatique et la qualité de l'air.

QUELQUES ACTIONS PHARES

- Intégration de critères de développement durable dans le schéma directeur des zones d'activité
- Mise en service en septembre 2020 d'une station de Gaz Naturel Véhicule
- Construction et rénovation de bâtiments publics avec des matériaux biosourcés
- Nouvelles motorisations moins carbonées pour les bus
- Extinction de l'éclairage public
- Formation des animateurs enfance-jeunesse dans les communes sur les questions d'énergie-climat
- Réalisation de thermographies de façade avec les habitants
- Réalisation de diagnostics thermiques globaux pour les copropriétés
- Création du site internet Ti Miam pour faciliter l'alimentation locale
- Appui aux projets citoyens d'énergie renouvelable
- Création de nouvelles filières pour le réemploi et la valorisation des matériaux
- Développement de la commande publique de produits locaux

INTERVIEW



ISABELLE MALOT, chargée de mission plan climat à Lorient Agglomération.

« TOUS LES ACTEURS DOIVENT SE SENTIR CONCERNÉS »

En quoi le PCAET * est-il un impératif ?

Aujourd'hui, la science a tranché. Nous savons que le changement climatique est en cours. Il faut donc se préparer et en réduire l'impact. A l'échelle du territoire, nous devons prendre notre part pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Comme le stipule la loi de transition énergétique adoptée en juin 2019, Lorient Agglomération a un rôle de coordinateur. Le but est de mobiliser tous les acteurs - communes, entreprises, associations, habitants -, afin que cette volonté infuse sur tout le territoire. L'enjeu du PCAET n'est pas seulement

environnemental mais aussi social, économique et sanitaire. Il vise à contenir la facture énergétique des citoyens, à redevenir maître du jeu en relocalisant la production d'énergie et l'alimentation, à créer des emplois, à améliorer la qualité de l'air.

Comment atteindre cette neutralité carbone ?

Atteindre la neutralité carbone c'est avant tout réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), donc les consommations d'énergies fossiles. Les deux secteurs les plus concernés sont le transport et l'habitat qui représentent à eux deux 70% de ces émissions. Il faudra donc mener des politiques fortes dans ces deux domaines. Le programme d'actions prévoit par exemple de rénover l'ensemble du parc bâti, soit 3 000 logements par an, de réduire la place de la voiture en favorisant les transports en commun (1 million de voyage par an en plus dans les trois prochaines années) ou encore de faire progresser la part du vélo dans les déplacements en centre urbain pour atteindre les 30%. Il ne faut pas oublier non plus les circuits courts pour ce qui est de l'alimentation et de l'énergie.

En quoi Lorient Agglomération peut-elle se montrer exemplaire ?

Lorient Agglomération est déjà très impliquée dans ses compétences pour la mise en œuvre du PCAET. Elle est engagée depuis 2015 dans la labellisation Cit'ergie qui reconnaît le bien fondé des actions mises en place afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, diminuer les consommations d'énergie, développer les énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air. Parmi ces actions, on peut citer l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de nombreux bâtiments, la mise en service d'une station de production de biogaz sur le site d'enfouissement des déchets ultimes ou encore la réduction de 20% de la consommation d'électricité pour la production d'eau potable. La dynamique Cit'ergie est collective sur notre territoire puisque les villes de Plœmeur, Hennebont et Larmor-Plage ont rejoint Lorient et Lorient Agglomération dans l'aventure et d'autres communes ont manifesté leur souhait de s'engager.

* plan climat air énergie territorial

Le PCAET, c'est quoi ?

Adopté par le conseil communautaire en décembre dernier, le (PCAET) est le document cadre de l'action du territoire pour la transition écologique et énergétique, la lutte contre le changement climatique, l'adaptation aux évolutions en cours et l'amélioration de la qualité de l'air. Le diagnostic et la stratégie ont été menés en lien avec l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCOT), dont le PCAET est une déclinaison sur les volets énergie et climat.

Le diagnostic

En matière de gaz à effet de serre (GES), les transports et l'habitat sont les secteurs les plus émetteurs (70%) tandis que l'agriculture est moins présente qu'à l'échelle régionale et l'industrie moins qu'à l'échelle nationale. Les communes urbaines concentrent une grande part des émissions du fait d'une population plus importante. Seules 13% des émissions totales sont compensées par la captation de dioxyde de carbone (CO2). Concernant les consommations d'énergie, 70% d'entre elles sont d'origine fossile. Enfin, si la qualité de l'air s'est améliorée, le territoire est soumis à des pics d'ozone lors des épisodes de canicule.

Quels sont les objectifs ?

L'objectif du PCAET est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 grâce à la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la réduction de moitié des consommations d'énergie par habitant. Le PCAET définit la trajectoire à suivre d'ici 2050 et établit une feuille de route pour les années à venir. Un troisième objectif est la multiplication par deux de la séquestration carbone sur le territoire qui permet de « compenser » les émissions de GES. Cela nécessite de développer une meilleure gestion de nos forêts, d'accroître le nombre de plantations d'arbres et de maintenir les prairies.

Les acteurs concernés

Toutes les directions de Lorient Agglomération ont été associées à l'élaboration du document mais également les représentants d'entreprises et les partenaires habituels de l'Agglomération comme Audélor, l'Université Bretagne Sud, la Chambre des métiers et de l'artisanat, l'agence locale de l'énergie (Aloen)... Afin d'impliquer les habitants, de nombreuses associations citoyennes comme la Confédération syndicale des familles (CSF), le réseau Cohérence, Colibri, Optim-ism, Lucioles ou les Petits

« LES FONDAMENTAUX SONT BONS »

Lors de la cérémonie des vœux, le 24 janvier dernier, le Président de l'Agglomération a souligné la bonne santé du territoire.



Lors de sa dernière cérémonie des vœux en tant que Président de Lorient Agglomération, Norbert Métairie a rappelé le caractère incontournable de l'intercommunalité dans la conduite des politiques publiques alors que les acteurs locaux et les habitants « se sont de longue date affranchis des frontières communales » pour l'habitat, l'emploi,

les loisirs, les achats... « *Regardons ce qu'elle apporte, partout et de manière inconditionnelle*, a souligné Norbert Métairie. *Du transport, des réseaux d'eau et d'assainissement, une collecte de déchets performante, une politique de l'habitat incitative, des zones d'activité économique...* ». « *Son action péréquatrice est la garantie d'une*

solidarité et d'une cohésion territoriale qui ne s'exerceraient pas sans elle ».

Dans le même sens, le Président de l'Agglomération a rappelé la nécessité de renforcer les coopérations à l'échelle du bassin de vie, « *afin de peser régionalement et nationalement face aux métropoles* », suivant l'exemple récent du rapprochement avec Quimperlès Communauté. « *Nous avancerons plus vite ensemble que séparément sur des sujets sur lesquels nos intérêts convergent. (...). Souhaitons que dans un futur proche, les trois intercommunalités du Pays de Lorient partagent aussi ce constat et continuent à nouer ensemble des relations plus étroites* ».

En préambule de son discours, Norbert Métairie s'est réjoui de l'attractivité du territoire, 3^e agglomération de Bretagne, qui est aujourd'hui dans une dynamique démographique positive et constante. Il a également souligné la bonne santé économique du territoire avec un taux de chômage au plus bas depuis dix ans (7,6%), la création nette de 3 400 emplois sur les quatre dernières années et une reprise qui a profité à la plupart des secteurs d'activités.

MARCHÉS PUBLICS

UNE CENTRALE D'ACHAT POUR LES COMMUNES

Lorient Agglomération a choisi de mettre en place une centrale d'achat communautaire, une procédure prévue dans le code de la commande publique, beaucoup plus souple que le groupement de commandes (conseil du 4 février). À la différence de ce dernier, qui exige une délibération pour chaque marché groupé, la centrale d'achat permet, à partir d'une simple adhésion à une convention, de commander des travaux ou des prestations dans le cadre de marchés passés par Lorient Agglomération. Elle est ouverte gratuitement aux communes, mais également à toutes les personnes soumises au code de la commande publique comme par exemple l'Office de tourisme, les sociétés d'économie mixte (Segepex,

SEM Keroman...), les syndicats mixtes ou encore les sociétés publiques locales (SPL).

Un recensement de besoins en amont a été réalisé dans les communes afin de déterminer le type de prestations qui peuvent intégrer cette centrale. Dans un premier temps, le choix s'est porté en priorité sur les besoins faisant déjà l'objet de groupements de commande (location/maintenance de photocopieurs, prestations de topographie, achat d'énergie...) et sur les marchés ciblant l'exercice des compétences communautaires (raccord sur le réseau fibré, isolation des bâtiments, mesures réglementaires de la qualité de l'air, réseaux de chauffage...)

DÉLIBÉRATIONS

LE CONSEIL A ÉGALEMENT VOTÉ...

- La cession du camping de la Fontaine à la commune de Larmor-Plage qui souhaite maintenir cette offre d'hébergement sur son territoire.
- L'attribution du fonds d'intervention communautaire à la commune de Groix pour la démolition et la construction d'un bâtiment multifonction pour les activités intergénérationnelles (100 000 euros).
- L'attribution du fonds d'intervention communautaire numérique pour les communes de Gestel et Locmiquélic (acquisition de matériels informatiques pour les écoles).
- La poursuite du chantier d'insertion nature et patrimoine composé de huit personnes qui interviennent sur le littoral Guidel-Ploemeur